Fiche de Profil de poste

TRADUCTEUR(RICE)/INTERPRÈTE

Environnement du poste de travail :

Le service de presse de l'ambassade de France en Bulgarie est composé du 2ème conseiller (conseiller politique et chef du service de presse), de l'attaché de presse, de deux collaborateurs traducteurs-interprètes, et ponctuellement, de stagiaires.

Le service de presse est en relation avec les représentants des médias bulgares et les correspondants de la presse française et étrangère. En liaison avec la Direction de la Communication et de la Presse du ministère français des Affaires étrangères, le service de presse contribue à la diffusion et à l'explication des positions du gouvernement français sur les questions de politique internationale.

Le service de presse assure un suivi constant de l'actualité bulgare en rédigeant la revue de la presse bulgare en français et le bulletin hebdomadaire Focus (traitant plus particulièrement un sujet). Il prépare les interviews de l'ambassadeur de France en Bulgarie en lien avec les médias et organise les conférences de presse destinées à faire connaître l'activité de la France dans le pays : visites de hauts responsables, déplacements de l'ambassadeur, annonces d'événements particulièrement notables.

Il est également chargé de l'administration du site internet, des profils Facebook et Twitter et de la chaîne YouTube de l'ambassade.

Fonctions :

Placé(e) sous l'autorité de l'ambassadeur, et du conseiller politique - chef du service de presse, l'interprète/traducteur(rice) est plus particulièrement responsable de :

- interpréter les discours et interventions de l'Ambassadeur, lors de cérémonies, entretiens politiques, interviews médias ;
- traduire les courriers et correspondances officielles ;
- contribuer quotidiennement à la rédaction de la revue de presse et du Focus hebdomadaire réalisés par le service ;
- contribuer régulièrement à la rédaction d'analyses et synthèses ;
- contribuer ponctuellement à la mise en ligne de contenus sur le site internet et les réseaux sociaux de l'Ambassade de France.

Conditions particulières :

Résider en Bulgarie ou, le cas échéant, disposer d'une autorisation de travail.
Discrétion et respect de la confidentialité inhérente à l'exercice d'activités diplomatiques.

Les compétences, connaissances, savoir-faire :

- excellente maitrise des langues française et bulgare, à l'oral et à l'écrit ;
- esprit d'analyse et de synthèse ;

- bonne connaissance de l'anglais ;
- grande disponibilité et ouverture d'esprit ;
- intérêt pour les questions d'actualités ;
- bonnes connaissances sur la Bulgarie, en particulier sur le système politique, les conditions économiques et sociales et la politique étrangère du pays, ainsi que sur ses relations avec les institutions européennes ;bonne connaissance des outils informatiques ;
- au minimum trois années validées d'études supérieures ;
- au minimum deux années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'interprétation et/ou de la traduction.

Qualités personnelles :

- sens du contact et de l'organisation ;
- capacité à communiquer ;
- disponibilité ;
- capacité à travailler en équipe, solidarité et réactivité ;
- gestion du stress.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez envoyer **votre lettre de motivation** ainsi que votre **curriculum vitae (CV)** en français, d'ici au 13 septembre 2019, à :

Mél : presse.sofia.amba@gmail.com